

05 mai 2016

Le « stationnement intelligent » était une idée stupide



« Un système innovant, facteur d'améliorations, et rentable, plutôt qu'un vieux système obsolète ». Les mots ne sont jamais assez beaux pour qualifier une invention certes un peu coûteuse, mais tellement innovante ! La phrase ci-dessus a été prononcée par Christian Estrosi, maire (LR) de Nice, le 11 mars 2013, lors de l'inauguration du « stationnement intelligent », un système vertueux qui faisait la fierté des élus de la Côte d'Azur.

Le retour des vieux horodateurs. Las, le « stationnement intelligent » ([ici sur le site de la ville](#)), qui a coûté 10 millions d'euros, a été abandonné, sans

autres explications. Les horodateurs ad hoc installés d'abord dans un secteur puis sur l'ensemble du territoire de la ville, ne fonctionnent plus depuis le 1^{er} mai, [rapporte le quotidien Nice Matin](#). La Semiacs, société d'économie mixte chargée du stationnement à Nice, a voté sa suspension le 18 avril. Les vieux horodateurs ont repris du service, en catimini.



Effet wow. Le système consistait à insérer des « micro-capteurs communicants » (wow) dans les bordures de trottoir afin de « connaître en temps réel l'état du stationnement, du trafic et de la qualité environnementale ». La Ville avait déployé 300 horodateurs argentés « de nouvelle génération » (re-wow), promu « kiosques multi-services » ainsi qu'« un ensemble d'e-services » (encore wow), en pratique une simple application sur mobile, permettant aux automobilistes de connaître, toujours « en temps réel », les places disponibles. Le paiement, bien entendu, pouvait se faire par mobile. Et à distance. Drôle d'idée, au passage : lorsqu'on vient de garer sa voiture, on se trouve précisément à proximité de l'horodateur.

Smart city. Ce « stationnement intelligent », fer de lance de la « smart city » qui enchante les discours, était cité avec enthousiasme dans les colloques consacrés aux « nouveaux services à la mobilité », avait été récompensé à plusieurs reprises par des trophées et faisait des émules, [par exemple à Lyon auprès de ce candidat UMP](#) aux municipales. La Ville ne manquait jamais une occasion de vanter cette merveilleuse technologie, tellement pratique pour l'utilisateur et, cerise sur le gâteau, bienfaitrice de l'environnement.

Comme le rapportait [Le Moniteur en mars 2013](#), ces bornes interactives constituaient l'« action phare » du schéma de stationnement de la ville de Nice. « Le système devrait contribuer à réduire les difficultés de congestion que connaît le centre-ville, où il est estimé qu'entre 20 et 25% de conducteurs sont à la recherche d'une place, alors que 8% des places restent inoccupées », pouvait-on lire.



L'usage, toujours l'usage. Mais la « *technologie du futur* » ne fait pas toujours bon ménage avec l'usage que l'on en fait tous les jours. La Semiacs et la Ville restent très discrètes sur les raisons officielles de cet abandon. De fait, des problèmes techniques étaient apparus. Le système ne fonctionnait pas toujours. Comme le rappelle un lecteur, « Doky », des failles informatiques étaient apparues, mises en évidence par [l'émission Envoyé spécial](#).

La Chambre régionale des comptes [avait en outre dénoncé, pour ce marché, les règles](#) de la commande publique. Les concepteurs du « *stationnement*

intelligent » avaient aussi oublié un détail : quand on est au volant et qu'on cherche une place, on n'a pas nécessairement le loisir de consulter son smartphone.

Double file. Enfin, et surtout, il est un sacro-saint principe auquel on ne déroge jamais quand on conduit une voiture : on veut se garer le plus près possible de sa destination. En double-file s'il le faut, sauf si la verbalisation menace. Or, à Nice, cette pratique est tolérée, voire encouragée par la Ville et la police municipale depuis des lustres. L'automobiliste n'a aucunement besoin, dans ce cas, de recourir à un « kiosque multi-services ». Le stationnement, c'est toujours un peu bête.

Sur ce sujet, à Nice, précisément : [Stationner en double-file sans risquer le PV](#) (octobre 2012)

Et pour comprendre pourquoi le stationnement par smartphone fonctionne mal, [c'est ici](#).

PS 6/5/16, 10h45. De nombreux commentateurs signalent qu'ils ne comprennent pas pourquoi la Ville et la Semiacs ont fait cesser le système. Les pouvoirs publics n'en disent rien eux-mêmes. Mais il est une raison simple à comprendre : toute innovation, même si elle était parfaite sur le plan technique (ce qui est loin d'être le cas, en l'occurrence), ne sera utilisée par le public que si celui-ci n'a pas d'autre solution à sa disposition. Or, à Nice, on continue à pouvoir se garer presque comme on veut, et presque impunément. OR



Olivier Razemon, sur [Twitter](#), [Facebook](#) et aussi [Instagram](#).

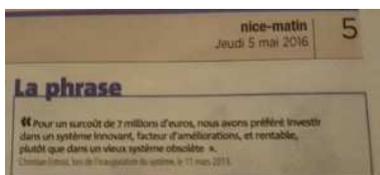
La « technologie du futur » et ses ratés :

[Se garer grâce au smartphone, la fausse bonne idée?](#) (septembre 2012)

[Le wifi dans le TGV, une promesse depuis 2003, jamais tenue](#) (janvier 2015)

[10 choses pas très consensuelles à savoir sur la « voiture écologique »](#) (janvier 2014)

[Mon smartphone et mon vélo ne sont pas amis sur Facebook](#) (août 2012)



Et à propos de stationnement :

[Les as du stationnement illégal](#) (juillet 2012)

[Stationnement sur une piste cyclable : l'amende à 135€](#) (juillet 2015)